Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

L'Accord ambitieux que nous avons conclu ensemble à Paris, est le symbole d'une prise de conscience historique de l'urgence climatique. Mais cet Accord n'est rien si nous ne passons pas aux actes ; Si nous ne faisons pas vivre l'esprit de Paris.

Grâce à l'Accord ambitieux que nous avons conclus ensemble à Paris, de nombreux pays développent aujourd'hui des stratégies de développement bas-carbone et d'adaptation aux changements climatiques. Celles-ci sont essentielles. Elles doivent non seulement nous permettre d'éviter les coûts sociaux et économiques élevés liés à un changement climatique incontrôlé, mais permettent également d'offrir une perspective de développement à long terme et un cadre sûr pour nos entreprises, investisseurs, travailleurs, et citoyens, tout en respectant leurs droits fondamentaux. Car si la COP21 a permis d'initier une dynamique désormais inéluctable, il revient désormais aux Gouvernements nationaux, sub-nationaux et aux acteurs non-étatiques de la

poursuivre.

L'esprit de Paris a d'ores et déjà eu un impact positif sur d'autres fora multilatéraux. Ainsi, après des années de négociations ardues, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation maritime internationale mais surtout le Protocole de Montréal sont parvenus, cette année, à engranger de précieux succès dans la lutte contre le changement climatique. Toutes ces contributions joueront un rôle important pour atteindre les objectifs à long terme que nous nous sommes fixés à Paris.

Conserver cet esprit positif me semble crucial pour nourrir les progrès concrets que nous réalisons, tant dans le cadre de ces négociations qu'en dehors de celles-ci. L'esprit de Paris est basé sur la confiance et la coopération. Nous devons donc faire notre possible pour mettre en application et renforcer, au sein des négociations, ces deux notions essentielles. Je citerai à cet égard, 3 éléments-clés :

* **Premièrement, nous devons nous assurer que chaque Partie soit en mesure de lutter contre le changement climatique. A cet égard, tous les pays développés doivent prendre part aux efforts, en matière d'atténuation et d'adaptation, de façon équilibrée. Nous nous étions engagés l'an dernier à fournir une feuille de route détaillant plus précisément comment nous respecterons l'engagement commun de mobiliser 100 milliards US par an d'ici 2020 dans les pays en développement. Après d'importants travaux de récolte de données et d'analyse, cette feuille de route a récemment été présentée et constitue un élément important pour améliorer la prévisibilité des flux de financement Nord-Sud.**
* **Deuxièmement, nous devons nous assurer que les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous reçoivent un support financier adéquat pour les aider à affronter les défis auxquels ils font face. A cet égard, une attention toute particulière doit être accordée au financement d'activités d'adaptation aux changements climatiques. Ceci devra passer par une analyse accrue des moyens d'intensifier les soutiens publics et privés en la matière, mais aussi en préservant les mécanismes innovants mis en place grâce au Fonds pour l'Adaptation.**
* **Troisièmement, mettre en oeuvre l'Accord de Paris**

nécessitera d'importants efforts de capacity-building dans les pays en développement. Nous nous réjouissons que le Comité de Paris sur le renforcement des capacités soit désormais mis sur pieds, notamment pour faciliter la mise en oeuvre des contributions déterminées au niveau national.

La Belgique participe activement à ces négociations, et nourrit ce processus **de son expertise. La** Belgique participe aussi activement à travers le support qu'elle apporte aux priorités identifiées par chacun d'entre vous. Les différentes autorités politiques soutiennent de manière significative ces priorités via les différents canaux financiers à notre disposition. Et je profite de l'esprit de Paris qui règne ici à Marrakech pour annoncer une initiative belge qui doit faciliter la mise en oeuvre des CDN (Contribution déterminée au niveau national). Cette initiative vise en effet à soutenir les pays pauvres et les plus vulnérables à mettre en oeuvre leur CDN par le biais d'actions spécifiques et concrètes dans les domaines des inventaires de Gaz à effet de serre, de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques et de l'accès au financement climatique.

La Belgique a déjà commencé à opérationnaliser l'Accord de Paris. La mise en oeuvre de cet objectif est en cours, en collaboration entre l'Etat fédéral et nos entités fédérées. Pour ce faire, nous développons entre autres une vision et un pacte énergétique ainsi qu'un plan national énergie-climat intégré et lancerons bientôt un débat national sur le prix carbone.

Toutes ces mesures sont cruciales pour nous permettre de «décarboner » notre économie. De récentes études au niveau national confirment qu'en Belgique, aussi, cette transition devrait permettre d'encourager la croissance économique et de créer de nombreux emplois.

La C0P22 comme les COPs de Lima et de Paris, est évidemment l'occasion de donner une visibilité et reconnaissance accrue aux nombreuses initiatives lancées par un panel très large de parties prenantes depuis la Conférence de Paris, telles que les entreprises privées, les villes et les régions. Ce partage d'expérience apportera lui aussi sa pierre à l'édifice commun que nous essayons de bâtir.

Mesdames, messieurs, le train du multilatéralisme qui nous mène vers une société bas-carbone est en marche

et je peux vous garantir qu'il ne pourra plus être arrêté. La Belgique fera tout son possible pour encourager les efforts nationaux et internationaux des différentes Parties de l'Accord de Paris, et veillera ainsi assurer un monde juste, sûr, résilient, durable et prospère à tous les habitants de notre belle planète, tant actuels que futurs.

Je vous remercie pour votre attention.